

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Bordeaux		
Catégorie : Inventaire	Source de la saisine : État.	
Décision n° 2021-16		
Date d'examen : 05/05/2021	<p>Objet : AVIS</p> <p>ZNIEFF d'Aquitaine</p>	

Contexte de la demande

L'antenne de Bordeaux du Secrétariat Scientifique de l'Inventaire de Nouvelle Aquitaine des ZNIEFF, présente le récapitulatif des ZNIEFF présentées à l'examen du CST-B :

- 2 créations en Gironde

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Surface (ha)
33	720030132	Palus de Bouliac et Latresne	2	C	Marais (bocage et prairies humides) connexes à la Garonne, en rive droite, en amont de la Métropole bordelaise	942,15
33	720030126	Lettes de Baine de Lédasse	1	C	Dépressions humides arrière-dunaires sur le littoral médocain	71,66

Le rapporteur propose une validation des ZNIEFF

Décision du CSRPN N-A

Le Président de séance met au vote l'avis favorable
Votants : 29 - Pour : 29 ; contre : 0 ; Abstention : 0.

Le CSRPN N-A, réuni en CST-Bordeaux, formule à l'unanimité un avis favorable pour les créations des ZNIEFF 720030132 – Palus de Bouliac et Latresne et 720030126 - Lettes de Baine de Lédasse.

Le Président du CSRPN N-A



Laurent CHABROL